Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260928-2026280975-DE

ZeFil
LE RÉSEAU FIBRE DE TOULOUSE MÉTROPOLE

RAPPORT DES MANDATAIRES 2025

Publié le : 05/10/2026 13:46 (Europe/Paris)
Collectivité : Bruguières
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/81239

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260928-2026280975-DE

Table des matières

RAPPEL DU CONTEXTE 4

I. Présentation de la société 4
a) Faits marquants de l'année 2025 et tendances 5
- Travaux pour le compte des collectivités actionnaires 5
- Évolution de l'activité de la SPL RIN-Zefil 5
- Raccordement de 88 sites pour le Conseil départemental 31 (via l'opérateur Linkt) 5

b) Activité commerciale 5
- Contrats signés 6
- Prises de commande annuelles 6
- Résiliations 7
- Evolution du nombre de liens clients 7
- Les travaux de raccordement 7

c) Moyens techniques et humains 7
d) Evolutions statutaires effectuées dans l'année 8

II. Relations contractuelles et financières entre la SPL RIN et ses actionnaires 9
a) Liste des contrats en cours avec Toulouse Métropole 9
e) Liste des contrats en cours avec la Ville de Toulouse 9
f) Liste des contrats en cours avec les autres communes actionnaires 9
g) Avances en compte courant de la collectivité 11
h) Dividendes distribués aux actionnaires 11

III. Modification des statuts 11

IV. Evolution de l'actionnariat 11

V. Participations directes ou indirectes au capital d'autres sociétés 11

VI. Gestion des risques et incertitudes 11

VII. Prévention et détection des faits d'atteinte à la probité 12

VIII. Contrôles 12
a) Contrôle interne 12
b) Contrôle externe 13

IX. Modalités du contrôle analogue 13
a) Assemblée générale 13
b) Assemblée spéciale 13
c) Conseil d'administration 13
d) Comité d'Engagement et de Contrôle 14

X. Bilan de la gouvernance de la SPL RIN 15
a) Les dirigeants 15
- Les administrateurs 15
- Organisation de la gouvernance 15

b) Assemblée générale (AG) 15
- Assemblée générale ordinaire du 25/06/2025 15

c) Assemblée spéciale (AS) 15
- Assemblée spéciale du 06/05/2025 15
- Assemblée spéciale du 18/11/2025 16

d) Conseil d'administration (CA) 16
- Conseil d'administration du 15/05/2025 16

Publié le : 05/10/2026 13:46 (Europe/Paris)
Collectivité : Bruguières
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/81239

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260928-2026280975-DE

- Conseil d'administration du 16/12/2025 16
- Participation des Représentants 16
- Comité d'Engagement et de Contrôle 16

XI. Rémunération et avantages des représentants et des mandataires sociaux 17

XII. Situation financière 17
- Résultats 17
- Flux financiers 18
- Redevances versées à Toulouse Métropole 18

XIII. Répartition du chiffre d'affaires et du résultat par type d'activité 18

Publié le : 05/10/2026 13:46 (Europe/Paris)
Collectivité : Bruguières
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/81239

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260928-2026280975-DE

RAPPEL DU CONTEXTE

Conformément à l'article L. 1524-5 du code général des collectivités territoriales, les représentants au conseil d'administration de Toulouse Métropole et de la Ville de Toulouse, présentent un rapport écrit devant respectivement le conseil métropolitain du 15 octobre 2026 et le conseil municipal de la Ville de Toulouse du 9 octobre 2026, ainsi que les conseils municipaux des 31 communes actionnaires.
Ce rapport, objet de la délibération, a pour objectif :

- de renforcer l'information de la collectivité territoriale actionnaire et de ses élus ;
- pour les représentants nommés au sein du conseil de rendre compte de la manière dont ils exécutent leur mandat ;
- de renforcer le contrôle analogue ;
- de s'assurer que la SPL RIN agit en conformité avec les positions et les actions engagées par la collectivité

Dans le respect de ces dispositions le présent rapport est destiné à être transmis aux collectivités actionnaires pour délibération.
Ce rapport contribue au contrôle analogue de la SPL RIN tel que défini par le code de la commande publique et le code général des collectivités territoriales ainsi que par les statuts de la société.

I. Présentation de la société

INFORMATIONS GENERALES	
Dénomination de la société	Société Publique Locale Réseaux d'Infrastructures Numériques
Sigle	SPL RIN
Nom commercial	Zefil
Siège social	7 place Wilson, 31000 Toulouse
Date de création	21/05/2013
Secteur d'activité	Télécommunications
Objet social	- l'établissement et l'exploitation des infrastructures de communications électroniques pour le compte exclusivement des collectivités actionnaires ; cet objet inclut toutes les actions de promotion commerciale associées à l'exploitation de ces infrastructures. Par infrastructures de communications électroniques, il faut comprendre celles qui servent au déploiement des réseaux ouverts au public et des réseaux indépendants, sur le territoire des collectivités actionnaires, permettant soit de satisfaire des besoins propres, soit de remplir des missions de développement économique et d'attractivité du territoire ; - le développement et l'exploitation de services numériques pour le compte des collectivités actionnaires, qui peuvent satisfaire leurs besoins propres, ceux des usagers des services publics ou des administrés des collectivités actionnaires ; - toute activité de promotion des usages du numérique pour le compte des collectivités actionnaires.
Présidente	Nicole MIQUEL-BELAUD (jusqu'au 19/05/2026)
Directeur Général	Philippe MLAKAR
Commissaire aux comptes et date de nomination	Didier DAMAS FIDAUDIT 10/01/2020
Nombre de salariés	10

Publié le : 05/10/2026 13:46 (Europe/Paris)
Collectivité : Bruguières
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/81239

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260928-2026280975-DE

a) Faits marquants de l'année 2025 et tendances

- **Travaux pour le compte des collectivités actionnaires**

Les prestations pour le compte des collectivités actionnaires sont sécurisées et réalisées au travers de marchés *in house* (marché publics attribués intuitu personae sans mise en concurrence préalable). Dans cette perspective, Toulouse Métropole a cédé une action à chacune des communes membres intéressées. Ces cessions sont intervenues tout au long de l'année 2023 pour aboutir à une nouvelle répartition du capital qui compte désormais 33 actionnaires.

- **Évolution de l'activité de la SPL RIN-Zefil**

La mutualisation des réseaux existants, qu'ils soient métropolitains ou communaux, ainsi que leur extension et leur maintenance sont progressivement assurés par la SPL RIN, conduisant à une rationalisation de leur exploitation.
L'activité pour compte des actionnaires génère d'ores et déjà plus du quart du chiffre d'affaires de la SPL RIN.
Il en résulte que celle-ci a deux activités distinctes et que le modèle économique qui était le sien est en cours d'évolution.
De plus, le résultat positif de l'expérimentation par la Métropole de Toulouse pour la 5G (Hi5) pourra impacter Zefil avec la signature d'un avenant pour l'exploitation et la maintenance de ce nouveau réseau radio.

- **Raccordement de 88 sites pour le Conseil départemental 31 (via l'opérateur Linkt)**

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne a souhaité mettre fin à son contrat avec Orange et a décidé de raccorder ses sites localisés sur la Métropole avec Zefil, afin de privilégier les réseaux publics.
Le Syndicat mixte Haute-Garonne Numérique a donc contractualisé avec l'opérateur Linkt (du groupe Altitudes dont la filiale Fibre 31 est le délégataire de service public pour le déploiement du FTTH sur la Haute-Garonne hors Toulouse Métropole), qui a commandé l'ensemble des liens bande passante auprès de Zefil pour les 88 sites identifiés sur le territoire métropolitain.
La présentation de ce projet au Conseil d'administration a lieu dès décembre 2024, avec la proposition de tarifs spécifiques pour les gros volumes de commandes, dans le cadre d'un avenant à la DSP relatif à la grille tarifaire.
Cet avenant est signé en avril 2025, parallèlement aux premières commandes des sites CD31 par l'opérateur Linkt.
L'objectif de raccorder les 88 sites, avec en outre la création de deux liens « backbone », avant la fin de l'année 2025 est atteint puisqu'un seul site est finalisé en janvier 2026.

b) Activité commerciale

- La grille tarifaire de la fibre activée (bande passante) a connu une nouvelle adaptation début 2025, toujours dans l'esprit de se rapprocher des tarifs du FttH pro que les grands opérateurs proposent à leur clientèle professionnelle.

- Le revenu moyen (ARPU) bande passante est en baisse de 17% avec des débits moyens souscrit en baisse compte tenu du projet CD31 (356 Mbps en moyenne contre 670 Mbps en 2024). Néanmoins 9 contrats ont un débit supérieur à 1 Gbps dont FREE Pro avec 3 contrats 4 Gbps.

- L'activité « travaux » a atteint son rythme de croisière. ZEFIL est l'intervenant de référence pour les Universités, les Hôpitaux, Airbus, le CNES….

Publié le : 05/10/2026 13:46 (Europe/Paris)
Collectivité : Bruguières
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/81239

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260928-2026280975-DE

- Les contrats avec ses actionnaires (Toulouse Métropole et communes membres) de marchés in house (c'est-à-dire conclus sans mise en concurrence) ayant pour objet le raccordement de bâtiments administratifs ou sportifs, d'écoles, de caméras et de carrefours à feux génère une activité conséquente (35% du chiffre d'affaires en baisse en 2025 par rapport à 2024 (40%) en raison du poids des FAS/FAR liées au projet CD31).
- Il n'y a pas eu de vente de contrats d'IRU en 2025.

- **Contrats signés**

390 contrats ont été signés (285 en 2024), dont 254 (65%) correspondent à des travaux que ZEFIL effectue pour le compte de ses collectivités actionnaires.

Année	Contrats	Travaux engagés (en € HT)	Dont actionnaires	Dont en propre	FAS/FAR (en € HT)	
2021	202	641 284		20 422	655 595	102%
2022	328	1 052 266	749 296	13 229	1 757 594	167%
2023	328	1 033 137	693 993	100 256	1 813 976	175%
2024	285	1 250 501	934 289	210 843	1 892 889	151%
2025	390	1 747 879	1 266 190	415 066	1 753 396	100%

On entend par « client raccordé » le client qui a signé un bon de commande en bonne et due forme. Il n'y a pas forcément de correspondance avec le nombre de sites raccordés physiquement ou avec celui des activations de liens.

- **Prises de commande annuelles**

Le montant cumulé et annualisé des prises de commande se chiffre à 1.930 K€, contre 2.208 K€ en 2024 grâce aux commandes de travaux passées par les collectivités actionnaires de la SPL RIN. La bande passante se maintient grâce à des contrats importants à plus de 1 Gbps. Les upgrades se traduisent bien souvent par une hausse du débit souscrit et une baisse concomitante de la recette, du fait de la baisse des tarifs.

Bilan des prises de commande (en K€)					
Produit	2021	2022	2023	2024	2025
FAS/FAR	656	1 729	1 814	1 893	1 753
BP	167	140	101	179	121
FON	89	40	2	132	56
IRU	16	6	0	0	0
Divers	2	0	0	0	0
GTR		40	46	4	0
TOTAL	**930**	**1 955**	**1 963**	**2 208**	**1 930**

6 opérateurs ont contractualisé (12 en 2024). Les plus actifs sont : FREE Pro (12%) Linkt (77% avec le projet CD31) contre FREE Pro (25%) Linkt (18%) et Prosoluce (14%) en 2025. Leur répartition est plus homogène en 2025.

Les principaux opérateurs clients sont COLT, SFR/COMPLETEL, LINKT, GTT et ADISTA. À eux cinq, ces opérateurs représentent 30% du chiffre d'affaires global de ZEFIL (25% en 2024) et 47% de l'activité relevant du périmètre de la délégation de service public (36% en 2024).

Publié le : 05/10/2026 13:46 (Europe/Paris)
Collectivité : Bruguières
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/81239

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260928-2026280975-DE

L'augmentation importante est principalement le fait de LINKT avec le projet CD31 et les FAS/FAR facturés pour un montant de 280 K€.

- **Résiliations**

Le taux global de résiliation est stable : 4% des liens composant le portefeuille de Zefil, 3% en 2024. Pour ce qui concerne la seule bande passante, ce taux est de 13%.

Les pertes de recettes correspondantes sont évaluées en année pleine à 242 K€ contre 259 K€ en 2024.

- **Evolution du nombre de liens clients**

Date	Bande passante	Fibre Noire	Total
31/12/2021	431	819	1 250
31/12/2022	467	911	1 378
31/12/2023	436	1 139	1 575
31/12/2024	429	1 285	1 714
31/12/2025	480	1 567	2 047

Source : extranet NOC-Axians

En bande passante le parc a de nouveau progressé après 2 années de baisse grâce au volume du projet CD31.

En fibre noire, il n'y a plus de vente d'IRU aux communes mais vente de travaux de construction de liens avec ensuite leurs exploitation/maintenance, d'où une augmentation continue du nombre de liens fibres noires.

- **Les travaux de raccordement**

Le coût moyen d'un raccordement pour les opérateurs, y compris équipement actif terminal est en hausse à 4 159 € HT.

c) Moyens techniques et humains

- Les effectifs de ZEFIL sont stables ; 10 collaborateurs sont employés au 31/12/2024 (Dont un CDD) ainsi qu'au 31/12/2025 (Le CDD est passé en intérim).
- ZEFIL acquiert directement le petit matériel optique nécessaire à son activité, par contre les routeurs et autres matériels actifs le sont par le biais du marché supervision/NOC.
- Le réseau de fibre optique est constitué de deux cœurs de réseau, 10 shelters et 28 armoires de rue. Sa consistance a évolué comme suit depuis 2021 :

	2021	2022	2023	2024	2025
Linéaire (en km)	973	1.070	1.142	1.317	1.714
BPE	1768	2000	2034	2410	3397

Publié le : 05/10/2026 13:46 (Europe/Paris)
Collectivité : Bruguières
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/81239

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260928-2026280975-DE

d) Evolutions statutaires effectuées dans l'année

Sans objet

Publié le : 05/10/2026 13:46 (Europe/Paris)
Collectivité : Bruguières
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/81239

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260928-2026280975-DE

II. Relations contractuelles et financières entre la SPL RIN et ses actionnaires

a) Liste des contrats en cours avec Toulouse Métropole

Délégation de service public de type affermage pour l'exploitation du Réseau d'Infrastructures numériques métropolitain (RINM)
Date de signature : 05/01/2023
Durée : 10 ans

Contrat d'interconnexion des sites de la Communauté urbaine Toulouse Métropole via le réseau RIN
Date de signature : 19/02/2014
Durée : indéterminé
Ce contrat avait pour objet la fourniture de service bande passante pour les sites métropolitains. Tous les liens, à l'exception d'un seul (DSI Mairie de Blagnac), ont peu à peu été remplacés par les services de fibre noire dans le cadre des Marchés in house n°19M477 puis n°24M0160 et n°25M0039.
Ce contrat prendra fin avec la résiliation du dernier service.

Marché in house N°24M0160 "Travaux de réalisation et d'exploitation de continuités optiques pour le compte de Toulouse Métropole"
Date de signature : 09/04/2024
Durée : terminé le 31/12/2024

Marché in house N°25M0039 "Travaux de réalisation et d'exploitation de continuités optiques pour le compte de Toulouse Métropole"
Date de signature : 27/01/2025
Durée : jusqu'au 31/12/2027

e) Liste des contrats en cours avec la Ville de Toulouse

Marché de Quasi Régie 20V999MN-2 / 20V0341 "Travaux de réalisation et d'exploitation de continuités optiques pour le compte de la Mairie de Toulouse"
Date de signature : 14/12/2020
Durée : terminé le 31/12/2024

Marché de Quasi Régie 25V0999MN-1 / 25V0024 "Travaux de réalisation et d'exploitation de continuités optiques pour le compte de la Ville de Toulouse"
Date de signature : 27/01/2025
Durée : jusqu'au 31/12/2027

f) Liste des contrats en cours avec les autres communes actionnaires

Signataire	Convention règlementée	Date de signature
Commune d'Aigrefeuille	SO2312 - Hôtel de Ville	20/03/2024
Commune d'Aucamville	SO2000 - Maintenance Foyer Municipal Josephine Baker	14/04/2023
Commune d'Aucamville	SO1992 - Maintenance Relais Assistante Maternelle	27/04/2023
Commune d'Aucamville	SO2006 - Groupe Scolaire Gratian	06/12/2023
Commune d'Aucamville	SO836 - IRU Caméras vidéoprotection	30/07/2018
Commune d'Aucamville	SO973 - IRU 6 sites	17/05/2019
Commune d'Aucamville	SO2549 - Maison Rouaix	08/01/2025
Commune d'Aucamville	SO2568 - Bâtiment 117	24/02/2025
Commune d'Aucamville	SO2617 - Maintenance Bâtiment 117	24/02/2025
Commune d'Aucamville	SO2551a - Migration Salle serveur Mairie	25/03/2026
Commune d'Aucamville	SO3218 - Réhabiliation Mairie et réseau	25/03/2026
Commune d'Aussonne	SO2521b - Multi sites et caméras (20 sites dont 7 caméras)	22/05/2025

Publié le : 05/10/2026 13:46 (Europe/Paris)
Collectivité : Bruguières
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/81239

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260928-2026280975-DE

Commune de Balma	SO838 - Marché 2018036 - Mise à disposition de fibres optiques en IRU	22/05/2018
Commune de Balma	SO2599 - Nouvelle Salle Polyvalente avec maintenance	24/03/2025
Commune de Balma	SO2704 - Raccordement Caméras Avenue Parmentier	18/11/2025
Commune de Beauzelle	SO1548 - 6 sites et 3 caméras	20/06/2024
Commune de Beauzelle	SO2674 - Raccordement sites Phase 2 (Gymnase Andromède)	13/05/2025
Commune de Beauzelle	SO2674 - Raccordement sites Phase 2 suite : Nouvelle maire + Police Municipale + migration caméras et sites	17/09/2025
Commune de Beauzelle	SO3131 - Caméra Gymnase	28/10/2025
Commune de Blagnac	SO1902 - Liaison CTM - DSIN	11/01/2023
Commune de Blagnac	SO1903 - Liaison Hotel de Ville - DSIN	11/01/2023
Commune de Blagnac	SO1989 - Ecoles des Prés	05/07/2023
Commune de Bruguieres	SO1904 - Groupe scolaire-Hôtel de Ville	24/05/2023
Commune de Bruguieres	SO924 - IRU Bascala - Maison des Jeunes	16/10/2018
Commune de Castelginest	SO1931 - Bâtiment des associations	17/10/2024
Commune de Castelginest	SO1472 - Ecole de Musique	27/08/2024
Commune de Castelginest	SO2093 - Caméras 23, 24 et 29	18/06/2024
Commune de Castelginest	SO1672 - Crèche Barrière	29/06/2022
Commune de Castelginest	SO319 - Maintenance de l'IRU SO318	16/06/2017
Commune de Castelginest	SO318 - IRU Sites Catelginest	16/06/2017
Commune de Colomiers	SO2130 - Ecole Paul Bert	04/10/2023
Commune de Colomiers	SO2154 - Caméra Pigeonnier	31/10/2023
Commune de Colomiers	SO1884 - Centre Technique Municipal - Médiathèque	01/12/2022
Commune de Colomiers	SO1898 - 3 Caméras Ramassiers	15/11/2023
Commune de Colomiers	SO2149 - Maison des Transitions écologiques	18/10/2023
Commune de Colomiers	SO2151 - Maison citoyenne En Jacca	19/10/2023
Commune de Colomiers	SO2174a - Maternelle Lucie Aubrac	23/02/2024
Commune de Colomiers	SO2175a - Raccordement Centre de loisirs	23/02/2024
Commune de Colomiers	SO2182 - Complexe Sportif Capitany	07/12/2023
Commune de Colomiers	SO2295 - Caméra Auguste Ingres	26/02/2024
Commune de Colomiers	SO2332 - Caméra Tolérance	30/04/2024
Commune de Colomiers	SO2333 - Crèche de la Naspe	29/04/2025
Commune de Colomiers	SO2750 - Raccordement Ecole Lamartine Elémentaire vers CTM	30/07/2025
Commune de Colomiers	SO2752 - Raccordement Ecole Lamartine Maternelle vers Espace Nautique	30/07/2025
Commune de Cornebarrieu	SO1506b - Raccordement de sites municipaux	10/11/2022
Commune de Cornebarrieu	SO2167 - Caméra Roques	22/11/2023
Commune de Cornebarrieu	SO2168 - Caméra Versailles	22/11/2023
Commune de Cornebarrieu	SO1991 - 8 sites	15/05/2023
Commune de Cornebarrieu	SO2215 - Caméra Rd point Gare	23/01/2024
Commune de Cornebarrieu	SO2230 - RAM	23/01/2024
Commune de Cornebarrieu	SO2217 - Caméra Rd Point Monges	23/01/2024
Commune de Cornebarrieu	SO2581 - Alae Monges	11/03/2025
Commune de Cornebarrieu	SO2354 - Foyer Aussonnelle	29/05/2024
Commune de Cornebarrieu	SO2684 - Groupe scolaire Les Ambrits	21/05/2025
Commune de Cugnaux	SO654 / FI170006 - IRU 15 ans - Déploiement réseau fibres optiques sites publics	01/02/2017
Commune de Cugnaux	SO2157 - Complexe sportif Jazy	30/11/2023
Commune de Cugnaux	SO2202 - CCAS	26/11/2024
Commune de Cugnaux	SO2695 - Raccordement Caméra Collège Montesquieu	07/07/2025
Commune de Cugnaux	SO3200 - Intégration GFU dans SIG	02/03/2026
Commune de Gagnac	SO1323 - IRU 10 sites et 4 caméras	27/01/2022
Commune de Gagnac	SO2297 - Maison de la Santé	06/06/2024
Commune de L'Union	SO2675 - Mairie Travaux complémentaires	10/04/2025
Commune de Mondonville	SO2485c - Raccordement sites et Caméras Phase I	17/06/2025
Commune de Mondonville	SO3264 - Ecole Jules Vernes	12/03/2026
Commune de Montrabé	SO1901c - 2 Caméras + Club House	03/05/2023
Commune de Montrabé	SO2216 - Caméra Bel Souleil	22/07/2024
Commune de Montrabé	SO3169 - Raccordement Caméra Sorbiers	08/12/2025
Commune de Saint-Alban	SO750 - 11 sites	30/09/2019
Commune de Saint-Alban	SO2696 - Raccordement Caméra zone 09-01 -> Police Municipale	14/05/2025
Commune de Saint-Alban	SO2697 - Raccordement Caméra zone 10-01 -> Police Municipale	14/05/2025
Commune de Saint-Alban	SO2698 - Raccordement Caméra zone 10-02 -> Police Municipale	14/05/2025
Commune de Saint-Jean	SO311 - IRU 15 ans	22/02/2016
Commune de Saint-Jean	SO312 - IRU 15 ans	22/02/2016

Publié le : 05/10/2026 13:46 (Europe/Paris)
Collectivité : Bruguières
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/81239

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260928-2026280975-DE

Commune de Saint-Orens	SO835 - IRU 15 ans - Raccordement de sites communaux	05/02/2018
Commune de Saint-Orens	SO979 - IRU 15 ans - Raccordement de sites communaux	27/05/2019
Commune de Saint-Orens	SO980 / 1119005701P - IRU 15 ans - Raccordement de sites communaux	27/05/2019
Commune de Saint-Orens	SO2618 - complexe sportif Gustave Plantade	19/02/2025
Commune de Saint-Orens	SO2623 - Raccordement Buvette des Chênes	24/10/2025
Commune de Saint-Orens	SO1200a - Vieux cimetière (Ninaret)	24/10/2025
Commune de Saint-Orens	SO2627 - Entrepot Municipal	24/10/2025
Commune de Saint-Orens	SO1201 - Nouveau cimetière (Nazan)	24/10/2025
Commune de Seilh	SO1920a - 7 sites	21/08/2023
Commune de Tournefeuille	SO2353 - Maintenance des sites et caméras	14/06/2024
Commune de Tournefeuille	SO2480 - Raccordement Le Phare	28/10/2024
Commune de Tournefeuille	SO2725 - Maintenance 2 Gymnase et Ecole enseignement artistique (FOSO2691, FOSO2692 et FOSO2693)	26/05/2025
Commune de Tournefeuille	SO3002 - Liaison Creche les Bambins - Mairie annexe	19/06/2025
Commune de Tournefeuille	SO3040a - Liaison Caméra 20 - Mairie annexe	10/09/2025
Commune de Tournefeuille	SO3058 - Liaison Caméra Mermoz Montjoie - Mairie annexe	10/09/2025
Commune de Tournefeuille	SO3104 - Liaison Caméra Pagnol Tourraine Pahin - Mairie annexe Château	30/09/2025
Commune de Tournefeuille	SO3105 - Liaison Caméra Leclerc Tarbes Labitrie - Mairie annexe Château	30/09/2025
Commune de Villeneuve Tolosane	SO1297 - IRU 14 sites	20/05/2021

g) Avances en compte courant de la collectivité

Sans objet

h) Dividendes distribués aux actionnaires

Aucun dividende distribué en 2025.

III. Modification des statuts

Sans objet

IV. Evolution de l'actionnariat

Sans objet

V. Participations directes ou indirectes au capital d'autres sociétés

Sans objet

VI. Gestion des risques et incertitudes

Zefil est un opérateur de gros, ses clients sont des opérateurs qui eux sont au contact des entreprises (clients finaux). Quelles que soient les difficultés qu'une entreprise éprouve, elle ne peut se passer d'internet, ce qui protège les fournisseurs d'accès d'un risque systémique.
Toutefois, trois phénomènes sont à l'œuvre sur le marché des télécoms, et contribuent, à court terme, à la fragilisation du modèle des RIP neutres, propriétaires des infrastructures.

Ces phénomènes sont :

- Un fort mouvement de concentration des opérateurs télécoms par rachats successifs ;
- La reprise de l'investissement privé. Les opérateurs télécoms n'hésitent plus à mobiliser des capitaux pour développer leurs propres infrastructures, ce que l'existence des RIP leur permettait justement de ne pas avoir à faire.

Publié le : 05/10/2026 13:46 (Europe/Paris)
Collectivité : Bruguières
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/81239

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260928-2026280975-DE

- La location de fibre activée pâtit de l'arrivée du FttH pro et de ses tarifs attractifs pour les TPE et PME. À noter que les opérateurs travaillant habituellement sur ce segment du marché (débits inférieurs à 100 Mbps) délaissent le réseau Zefil au profit d'autres opérateurs d'infrastructures.

Un dernier phénomène influence le marché : la forte augmentation des prix de droit de passage dans les fourreaux d'Orange (BLO) ralentit le déploiement en propre des opérateurs.
Pour Zefil, cette hausse des prix de droit de passage engendre une augmentation de ce poste de dépense mais peut également représenter une opportunité si les opérateurs se tournent à nouveau vers elle. En effet, Zefil utilise de moins en moins les infrastructures d'Orange au profit de celles de Toulouse Métropole, qui n'impliquent pas de coût.

VII. Prévention et détection des faits d'atteinte à la probité

Bien que la SPL RIN n'entre pas dans les critères des sociétés visées par la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016, dite loi Sapin, elle reste néanmoins concernée par les risques d'atteinte à la probité en tant que satellite de Toulouse Métropole.

Le 5 octobre 2023, des représentants de Toulouse Métropole ont été reçus par Philippe MLAKAR, Directeur général de Zefil, pour une réunion sur la prévention des atteintes à la probité.
L'Agence française anticorruption considère que les satellites de Toulouse Métropole constituent des zones de risques d'atteintes à la probité pour la collectivité. L'agence a donc fait part de plusieurs recommandations portant sur les dits satellites. L'objet de cette réunion était de les décliner sur le cas spécifique de la SPL RIN en évaluant 3 axes :

- Premier pilier : engagement de l'instance dirigeante
- Deuxième pilier : la cartographie des risques d'atteintes à la probité
- Troisième pilier mesures et procédures de maitrise des risques d'atteintes à la probité

Le 1er février 2024, les documents évoqués lors de la réunion d'octobre ont été transmis :

- Feuille de route pour Zefil
- Méthodologie cartographie des risques
- Modèle de cartographie des risques

Le 17 mai 2024, le PV signé de cette réunion a été transmis à Philippe MLAKAR afin d'entériner les suites à donner à cette démarche.

Zefil n'a pas encore cotinué les démarches qui sera un des objectifs 2026/2027.

VIII. Contrôles

a) Contrôle interne

La SPL RIN a adopté en 2020 un Guide des achats interne. Il a vocation à définir les procédures à mettre en place pour les achats inférieurs aux seuils des marchés publics formalisés.

Un Comité d'Engagement et de Contrôle est formé avec quatre administrateurs, la Présidente, le Directeur général de la société et le Directeur général des Services de Toulouse Métropole ou son représentant.

Publié le : 05/10/2026 13:46 (Europe/Paris)
Collectivité : Bruguières
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/81239

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260928-2026280975-DE

Le contrôle interne est également assuré par la Direction des Gestions Déléguées de Toulouse Métropole.

b) Contrôle externe

Le contrôle externe est assuré par le Commissaire aux comptes et une revue est réalisée par l'Expert-comptable lors de la clôture annuelle.

IX. Modalités du contrôle analogue

Le contrôle analogue est assuré par la participation des représentants permanents des collectivités actionnaires aux diverses instances de la SPL RIN.

a) Assemblée générale

Tous les actionnaires sont représentés.
L'Assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an pour l'approbation des comptes, l'affectation du résultat, l'approbation du rapport de gestion, l'approbation des conventions règlementées, et le cas échéant la ratification de la nomination de nouveaux représentants permanents au sein du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale extraordinaire peut être amenée à se réunir pour modifier les statuts ou le siège social de la SPL.

b) Assemblée spéciale

Dans l'hypothèse où des collectivités territoriales ou des groupements ont une participation au capital trop réduite ne leur permettant pas de bénéficier d'une représentation directe, ils doivent, conformément à l'article l.1524-5 du code général des collectivités territoriales, se regrouper en Assemblée spéciale.
L'Assemblée spéciale ainsi constituée comprend un représentant élu de chaque actionnaire minoritaire non directement représenté au Conseil d'Administration.

Pour la SPL RIN, les grands principes de son fonctionnement sont les suivants :

- Les représentants élus des collectivités sont désignés par délibération de ces dernières
- L'Assemblée spéciale doit se réunir avant chaque Conseil d'Administration
- Les membres de l'Assemblée spéciale sont représentés par deux représentants communs qui siègeront en leur nom au Conseil d'administration
- Les membres de l'Assemblée spéciale sont représentés par un représentant commun qui siègera en leur nom au Comité d'Engagement et de Contrôle

La participation assidue des élus représentant leur commune aux Assemblées spéciales, ainsi que la présence des représentants communs au CA et au CEC, garantissent un contrôle analogue.

c) Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il examine régulièrement, en lien avec la stratégie qu'il a définie, les opportunités et les risques tels que les risques financiers, juridiques, opérationnels, sociaux et environnementaux ainsi que les mesures prises en conséquence.

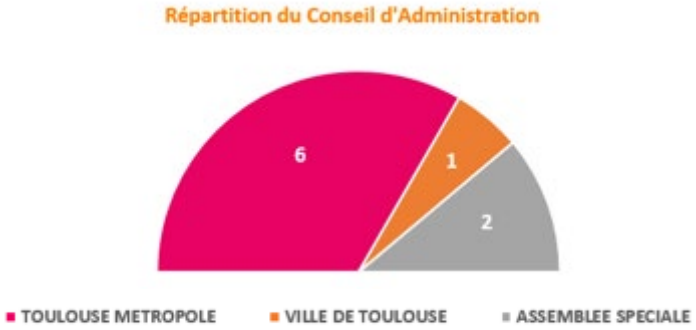
Publié le : 05/10/2026 13:46 (Europe/Paris)
Collectivité : Bruguières
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/81239

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260928-2026280975-DE

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.
Par ailleurs, le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Le Conseil d'administration est composé comme suit :

- Toulouse Métropole : 6 sièges
- Ville de Toulouse : 1 siège
- Assemblée spéciale (représentant les 31 actionnaires possédant 1 action) : 2 sièges



d) Comité d'Engagement et de Contrôle

Conformément à l'article 26 des statuts ; le comité d'engagement et de contrôle rend un avis conforme et obligatoire sur toutes les décisions et questions mises à l'ordre du jour des Assemblées générales et du conseil d'administration, dans un délai d'au moins une semaine avant la tenue desdites assemblées et dudit conseil.
Il examine notamment le projet d'entreprise dans une perspective pluriannuelle (programmation opérationnelle et financière).
Le comité a aussi pour mission de suivre la réalisation du projet d'entreprise ; il procède à toutes les analyses et vérifications nécessaires.
Il est constitué de :

- administrateurs : 2 représentants de Toulouse Métropole, un représentant de la Ville de Toulouse et un représentant de l'Assemblée spéciale
- la Présidente,
- le Directeur général de la société
- le Directeur général des Services de Toulouse Métropole ou son représentant.

Publié le : 05/10/2026 13:46 (Europe/Paris)
Collectivité : Bruguières
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/81239

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260928-2026280975-DE

X. Bilan de la gouvernance de la SPL RIN

a) Les dirigeants

- **Les administrateurs**

Prénom et Nom	CT représentée	CA	CEC	AG	Date de nomination
Nicole MIQUEL-BELAUD	Toulouse Métropole	X	X	X	16/07/2020
Olivier ARSAC	Toulouse Métropole	X			16/07/2020
Aymeric DEHEURLES	Toulouse Métropole	X	X		16/07/2020
Marie-Hélène ROURE	Toulouse Métropole	X			16/07/2020
Robert MEDINA	Toulouse Métropole	X	X		16/07/2020
Danielle PEREZ	Toulouse Métropole	X			16/07/2020
Agnès PLAGNEUX-BERTRAND	Ville de Toulouse	X	X	X	19/03/2021
Alain TOPPAN	Assemblée spéciale	X			06/12/2023
Guillaume IRSUTTI	Assemblée spéciale	X			06/12/2023
Marc FERNADEZ	Assemblée spéciale		X		06/12/2023

La constitution de l'Assemblée spéciale réunissant les 31 communes actionnaires a eu lieu le 6 décembre 2023. A cette occasion, les représentants communs au Conseil d'administration et au Comité d'Engagement et de Contrôle ont été élus. Ces représentants ont été actés par le Conseil d'administration du 30 avril 2024.

- **Organisation de la gouvernance**

La SPL RIN a opté pour une dissociation des fonctions de Président et de Directeur général.

La présidente du conseil d'administration, Madame Nicole MIQUEL-BELAUD a été désignée par délibération du conseil d'administration du 31/07/2018, lorsqu'elle siégeait au conseil d'administration en tant que représentante de la Ville de Toulouse, puis confirmée par délibération du conseil d'administration du 28/07/2020, pour la durée de son mandat d'administratrice représentante de Toulouse Métropole.
Le directeur général, Monsieur Philippe MLAKAR a été désigné par délibération du conseil d'administration du 08/03/2018.

b) Assemblée générale (AG)

- **Assemblée générale ordinaire du 25/06/2025**

- Approbation des comptes et affectation du résultat => pas de distribution de dividende
- Approbation du rapport de gestion
- Approbation des conventions règlementées

c) Assemblée spéciale (AS)

- **Assemblée spéciale du 06/05/2025**

- Préparation du CA du 15/05/2025 : arrêt des comptes 2024 et bilan d'activité, perspectives 2025, point sur l'avenant à la DSP relatif aux trois nouvelles grilles tarifaires
- Point sur les marchés in house des communes

Publié le : 05/10/2026 13:46 (Europe/Paris)
Collectivité : Bruguières
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/81239

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260928-2026280975-DE

- Faits marquants / Actualité de Zefil

- **Assemblée spéciale du 18/11/2025**

- Préparation du CA du 09/12/2025 : atterrissage 2025, indicateurs au 31/10/2025, perspectives 2026, budget prévisionnel 2026

- Marché in house des communes avec Zefil

d) Conseil d'administration (CA)

- **Conseil d'administration du 15/05/2025**

- Arrêt des comptes et bilan d'activité 2024
- Perspectives 2025
- Budget prévisionnel 2025
- Point sur l'avenant à la DSP relatif aux trois nouvelles grilles tarifaires
- Autorisation des conventions règlementées
- Convocation de l'assemblée générale ordinaire
- Assemblée générale extraordinaire évoquée pour une modification des statuts mais remise à plus tard

- **Conseil d'administration du 16/12/2025**

- Faits marquants / indicateurs au 30/11/225
- Atterrissage 2025
- Perspectives et budget prévisionnel 2026
- Annonce du départ de la Présidente aux prochaines élections municipales

- **Participation des Représentants**

Nom	Prénom	Collectivité représentée	CA du 15/05/2025	CA du 16/12/2025
ARSAC	Olivier	Toulouse Métropole	Excusé	Excusé
DEHEURLES	Aymeric	Toulouse Métropole	Présent	Excusé
IRSUTTI	Guillaume	Assemblée spéciale	Excusé	Présent
MEDINA	Robert	Toulouse Métropole	Présent	Visio
MIQUEL-BELAUD	Nicole	Toulouse Métropole	Présente	Présente
PEREZ	Danielle	Toulouse Métropole	Présente	Présente
PLAGNEUX-BERTRAND	Agnès	Ville de Toulouse	Présente	Excusée
ROURE	Marie-Hélène	Ville de Toulouse	Présente	Présente
TOPPAN	Alain	Toulouse Métropole	Présent	Présent

- **Comité d'Engagement et de Contrôle**

- le 09/04/2025
- le 18/11/2025

Publié le : 05/10/2026 13:46 (Europe/Paris)
Collectivité : Bruguières
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/81239

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260928-2026280975-DE

XI. Rémunération et avantages des représentants et des mandataires sociaux

Les représentants des collectivités actionnaires ne perçoivent aucune rémunération ni aucun avantage.

Le Directeur général, en sa qualité de mandataire social, reçoit une rémunération brute annuelle de 24 000 €.
Son salaire, brut annuel, pour sa fonction de Directeur technique, est de 121 520 €.
Avantages (Mutuelle, Voiture de fonction) : 7 357 €.

XII. Situation financière

Les produits d'exploitation s'établissent à 5.093 K€, en légère baisse de -3 % par rapport à l'exercice précédent, avec le maintien du volume de travaux de raccordement des sites des collectivités actionnaires.

Le chiffre d'affaires (production vendue) s'inscrit également en baisse à 5.054 K€ (-3%).

- **Résultats**

Le résultat de l'exercice s'élève à 172 K€, en baisse par rapport à l'exercice précédent (-12 K€) malgré un chiffre d'affaires qui reste stable à un peu plus de 5M€. Le résultat financier est positif avec un gain de 44 K€ (équivalent à 2024), avec le placement sur un CAT (Compte A Terme) de 1 000 K€ rémunéré à 4%.

La sous-traitance représente 29 % de la production vendue (28 % en 2024). Elle correspond aux travaux de raccordement effectués pour le compte des collectivités actionnaires de ZEFIL : caméras de vidéoprotection et sites scolaires pour la commune de Toulouse, sites métropolitains et carrefours à feux pour Toulouse Métropole. Les dépenses sont comptablement des charges et non des immobilisations.

Les autres achats et charges externes sont en hausse et représentent 18 % de la production vendue (contre 15 % en 2024). Ils sont composés des coûts techniques avec principalement une augmentation de la maintenance curative pour 90 K€, du BLO pour 60 K€ et des frais de personnel pour 25 K€ (Intérimaire), compensée par une baisse des autres postes pour – 49 K€ suite, en partie, à un plan d'économies. Les frais généraux sont essentiellement composés de la location des bureaux et des frais de communications.

Les charges de personnel et sociales sont en hausse pour 82 K€ avec 2 personnes supplémentaires (1 CDI et 1 CDD) arrivées en fin d'année 2024 pour travailler sur le SIG (Système d'Information Géographique) notamment pour l'intégration du réseau Telmut apporté en 2023 aux biens de retour. Ces charges représentent 18 % du chiffre d'affaires, contre 17 % en 2024.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS				
	2025	%	2024	%
Chiffre d'affaires (ventes)	5 053 636 €		5 053 636 €	
Excédent brut d'exploitation	457 184€	9%	380 721 €	8%
Résultat d'exploitation	187 418 €	4%	198 936 €	6%
Impôt sur les sociétés	59 661 €	1%	63 245 €	1%
Résultat Net	171 926€ €	3%	184 331€ €	5%

Publié le : 05/10/2026 13:46 (Europe/Paris)
Collectivité : Bruguières
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/81239

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260928-2026280975-DE

Au 31 décembre 2025 :

- Les capitaux propres s'élèvent à 871 K€ (contre 699 K€ un an plus tôt) et représentent 20 % du total du bilan (11 % en 2024). L'augmentation est due à l'intégration du résultat de l'exercice.
- La Société n'est plus endettée au 31 décembre 2025.

- **Flux financiers**

Le poste créances clients est en baisse à 427 K€ (609 K€ en 2024). Il n'y a pas de facture impayée significative.

Les dettes fournisseurs à fin 2025 inclus les redevances d'affermages dues à Toulouse Métropole (Factures et FNP) pour 1.045 K€.
Les autres fournisseurs sont principalement les prestataires de travaux pour la période du dernier trimestre 2025.

	2025	2024
Capacité d'autofinancement	397 523 €	317 476 €
Fonds de roulement net global	- 914 019 €	- 259 193 €
Besoin en fonds de roulement	- 2 120 599 €	- 3 630 867 €
Trésorerie	1 253 954 €	3 376 805 €

La trésorerie a été abondée en début d'année 2023 par le versement par Toulouse Métropole d'une avance remboursable d'un montant de 1 M€ dont 500 K€ ont été remboursés en 2024, le solde en 2025.

- **Redevances versées à Toulouse Métropole**

- La redevance fixe représente le prix de la mise à disposition du réseau par l'autorité délégante et correspond à l'amortissement de l'investissement consenti pour en assurer la construction. Elle s'élève à 1 046 K€ HT (1 294 K€ HT en 2024), en baisse conformément au contrat de DSP.

- La redevance variable (65% du résultat d'exploitation) : 348 K€ HT (369 K€ HT en 2024).

XIII. Répartition du chiffre d'affaires et du résultat par type d'activité

La bande passante continue de baisser avec notamment un nombre de résiliations (-51) proche du nombre de mise en services (54) mais surtout un ARPU des résiliations à 384€ contre 272€ pour les activations.
La fibre noire et la maintenance facturée aux clients est stable. Tous les nouveaux sites maintenus avec les collectivités le sont à des prix bas compte tenu des travaux réalisés au préalable dans le cadre des marchés In House.

Type de produit	2025	2024
Location de Fibre Noire et GTR	29%	29%
Location de bande passante	28%	32%
Frais d'accès et de raccordement	41%	39%
Hébergement	0%	0%
Autres :	2%	1%

Publié le : 05/10/2026 13:46 (Europe/Paris)
Collectivité : Bruguières
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/81239